

## APPEL A PROJET « MOBILISER LES BRETONNES ET LES BRETONS PUR LES TRANSITIONS »

L'an deux mille vingt, le **mardi 16 février à 9h**, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 09 février 2021 s'est réuni à la salle du Conseil – Mairie de SÉNÉ sous la présidence de David LAPPARTIENT.

La Séance était publique.

### Etaients présents à la présente délibération :

M. David LAPPARTIENT	Président
M. Ronan LE DÉLÉZIR	1 <sup>er</sup> Vice-Président
Mme Anne GALLO (en visioconférence)	2 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Marie-José LE BRETON	3 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
M. Patrick CAMUS	
Mme Muriel CLÉRY	
Mme Nathalie COURTRAI	
Mme Sylvie SCULO	

### Absents excusés :

M. Luc LE TRIONNAIRE  
M. Paul BARRET  
M. Gilles DUFEIGNEUX  
M. André CROCO

### Procuration :

M. CROCO donne procuration à **Ronan LE DÉLÉZIR**  
M. Luc LE TRIONNAIRE donne procuration à David LAPPARTIENT.

### Etaients également présents :

Mme Monique CASSÉ (directrice)  
Mme Annaëlle MÉZAC (Responsable du pôle biodiversité)  
M. Ronan PASCO (Responsable du pôle Mer et Littoral).  
Mme Marie TAVENNEC (Responsable administrative et financière)

## APPEL A PROJET « MOBILISER LES BRETONNES ET LES BRETONS POUR LES TRANSITIONS »

Vu l'appel à projet « Mobiliser les bretonnes et les bretons pour les transitions » coordonné par la Région Bretagne,

Vu l'avis du Conseil scientifique du Parc, sur l'intérêt pour le Parc mettre les acteurs d'un territoire autour de la table pour aborder la démarche "One Health",

Vu la proposition technique de réponse à l'appel à projet,

### Objectif du projet :

L'érosion de la biodiversité, le changement climatique, la dégradation globale de l'environnement et la recrudescence des maladies ont amené à reconsidérer la vision de la santé humaine et à l'appréhender dans la complexité de ses interactions avec la santé animale et végétale ainsi que celle des écosystèmes. Le concept « One Health - une santé » est né de ce constat il y a déjà dix ans. Au-delà d'un concept, il s'agit maintenant de converger vers une stratégie et un objectif.

Cependant, la déclinaison territoriale effective est complexe, d'une part par un manque de connaissance, d'interdisciplinarité entre médecine humaine/vétérinaire et sciences de l'écologie et de l'environnement, et d'autre part par l'existence d'intérêts contradictoires (aménagement, agronomie, santé...). Il y a actuellement peu d'outils ou d'exemples, et tout reste à développer.

L'objectif principal du projet proposé par le Parc est de créer une dynamique locale d'acteurs autour de la démarche « One Health ». Cette mobilisation est un préalable au passage à l'action. Cela implique de travailler avec les acteurs habituels et d'en rencontrer de nouveaux, de les rassembler et de les mobiliser pour un partage de connaissance, afin de progressivement construire une culture commune et transversale.

Il s'agira dans un premier temps de constituer ce collectif d'acteurs, par la mise en place de différentes instances de gouvernance et de pilotage, pour dans un deuxième temps, renforcer les capacités des acteurs à l'appropriation de ces nouveaux enjeux, afin de progressivement structurer le cadre de la transition et de l'action. La construction de cette culture commune passera par la mise en place d'ateliers thématiques d'acculturation, de partage et de médiation.

Dans un troisième temps, il s'agira d'appliquer cette culture commune à travers le prisme d'actions existantes sur le territoire et d'un ou plusieurs sites pilotes. D'ores et déjà, les Atlas de la Biodiversité Communale, le Défi famille à biodiversité positive ou encore la démarche autour de la transition alimentaire peuvent être identifiés comme des actions où l'approche de santé environnementale est sous-jacente, mais non affirmée. Ces projets ont pour caractéristique d'impliquer les habitants et ils permettraient d'appréhender les déclinaisons territoriales possibles de l'approche systémique de la santé. Le ou les sites pilotes seront déterminés au cours des ateliers thématiques. L'île d'Ilur, site naturel géré par le Parc, est un site pilote potentiel au regard de la diversité des groupes d'ores et déjà accueilli sur l'île qui illustre la potentialité du site à être l'une des vitrines du territoire pour la démarche « One Health ». Il serait également intéressant d'avoir un site littoral et un site plus continental.

Afin de partager au plus grand nombre les avancées de cette mobilisation citoyenne, un temps fort de valorisation au travers l'organisation d'une soirée de la transition est proposée en étape finale du projet.



Rapport n° 20210216-04  
 Délibération 2021-09  
 Bureau syndical du Syndicat Mixte de Gestion  
 du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan  
 Réunion du mardi 16 février 2021

Une présentation détaillée du projet est annexée à la délibération.

#### Plan de Financement du Projet :

Le projet proposé nécessite un renfort de moyens humains, avec le recrutement d'un(e) chargé (e) de mission dédié à la mise en place de la gouvernance «One Health», à l'animation du groupe atelier multidisciplinaire et d'ateliers théoriques et pratiques d'intégration des approches écosystémiques de la santé au sein de la démarche de transition engagée par le Parc. Ce recrutement est prévu pour une durée de 12 mois.

Le financement sollicité dans le cadre de l'appel à projet doit permettre de réaliser ce recrutement, et de financer les temps d'animations prévu dans le projet.

	Budget envisagé	%	SUBVENTION de l'Appel à projet	AUTOFINANCEMENT PARC
Frais de personnels				
Chargé de mission dédié	47 200 €	68%	47 200 €	
Chargés de mission Parc	12 000 €	17%		12 000 €
Prestation (organisation atelier de restitution)	1 500 €	2%	1 500 €	
Frais généraux	8 880 €	13%		8 880 €
<b>TOTAL</b>	<b>69 580 €</b>		<b>48 700 €</b>	<b>20 880 €</b>

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau Syndical :

- Valide la réponse à l'appel à projet de La Région Bretagne, « Mobiliser les bretonnes et les bretonnes pour les transitions »,
- Valide le plan de financement du projet,
- Autorise le Président à solliciter une aide financière auprès de la Région Bretagne, l'ADEME, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et l'Office français de la biodiversité d'un montant de 48 700 € TTC sur 20 mois.

Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel  
 Régional du Golfe du Morbihan,

David LAPPARTIENT